

PV Conseil de l'IAE - vendredi 10 Février 2012

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTECH

Masters Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Droit Fiscal
- Finance
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Masters Recherche & enseignement

- Recherche Sciences de Gestion
- Métiers de l'Enseignement et de la Formation

Doctorat

L'IAE est habilité à recevoir la
Taxe d'Apprentissage : Cadres
Supérieurs & Cadres moyens

• Présents :

- | | |
|-----------------------|--------------------|
| - ANTEBLIAN Blandine | - MARSAL Christine |
| - CHADEFAX Martial | - MERCIER Samuel |
| - CHARREAUX Gérard | - LAARADH Kamel |
| - DESBRIERES Philippe | - RENAUD Angèle |
| - HERVE Fabrice | - WEGMANN Grégory |

1) Organisation du Conseil :

- La question est posée sur l'intérêt de nommer des membres extérieurs au sein du Conseil.
- Décision est prise par le Conseil de solliciter des membres extérieurs.

2) Budgets :

- Hors fiscalité, les recettes de l'IAE s'élèvent à : 883 000 € pour 2011.
Soit un résultat net : 377 000 € d'excédent,
Dont : 191 195 € pour la formation continue (reportable sur 3 ans),
Et : 185 805 € de taxe d'apprentissage.
- G. WEGMANN évoque la possibilité d'appeler les reliquats de 2009.
Décision est prise par le Conseil :
 - G. WEGMANN rappelle les reliquats de 2009 de chaque diplôme,
 - Les reliquats seront redirigés sur le « Pot commun » de l'IAE,
 - L'argent servira en priorité à financer les diplômes, la recherche et la promotion des formations.
- Proposition du Conseil :
 - Améliorer les dispositifs de langues,
 - Envisager l'ouverture d'un enseignement de « cours de français ».
- G. WEGMANN rappelle que l'essentiel du budget de l'IAE est géré par le SUFCOB.

3) Enseignement :

- Point sur les contenus des formations pour la rentrée prochaine, les volumes horaires et les enseignements de gestion en L1 & L2.

Institut d'Administration des Entreprises

Pôle d'Economie et de Gestion
2 boulevard Gabriel - BP 26 611 - 21066 Dijon Cedex
Tél : 03 80 39 57 48 - 03 80 39 54 20 / Fax : 03 80 39 35 39

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTECH

Masters

Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Droit Fiscal
- Finance
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Masters Recherche & enseignement

- Recherche Sciences de Gestion
- Métiers de l'Enseignement et de la Formation

Doctorat

L'IAE est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage : Cadres Supérieurs & Cadres moyens

- La question est posée quant aux ressources nécessaires pour assumer le volume des enseignements :
 - G. WEGMANN informe les membres du Conseil que 3 nouveaux collègues rejoindront l'IAE à la rentrée prochaine,
 - Se pose la question du nombre d'ATER disponibles pour l'IAE : 3 demis postes sont sollicités.
- F. HERVÉ informe le Conseil de ses difficultés à pourvoir des Enseignants sur certains cours de son diplôme :
 - Décision est prise de formaliser les « cours à doter / diplôme » et d'en informer les équipes régulièrement.
- Le Conseil soulève le problème de recrutement des étudiants de Sciences Economiques et de Gestion. :
 - Décision est prise de contacter le service des Statistiques afin de quantifier la proportion d'étudiants d'Économie et de Gestion intégrant l'IAE,
 - Décision est prise d'engager une action de communication auprès des prépa CACHAN, des L2 & L3 de Sciences Economiques et de Gestion,
 - Proposition est faite d'envisager l'ouverture d'une « L3 Droit & Gestion » afin de capter les étudiants de Gestion et d'AES.

4) International :

- Quant à l'organisation de la mobilité étudiante à l'internationale, A. RENAUD informe qu'elle organise une réunion d'information Jeudi 16 Février 2012 à destination des étudiants.
- Le Conseil soulève la difficulté pour les étudiants de partir un semestre à l'étranger et de ré-intégrer le cursus classique par la suite :
 - Décision est prise de conseiller aux étudiants de partir entre la L3 et le M1,
 - Décision est prise de proposer aux étudiants une année de césure comprenant : 1 semestre à l'étranger et 1 semestre de stage en entreprise.
 -
- La question est posée quant au rattachement des étudiants pendant leur année de césure :
 - Le Conseil propose d'envisager l'ouverture d'un diplôme « AE International » ou d'un « DUETI ».

5) Gestion administrative :

- Point sur les effectifs administratifs de l'IAE.
- G. WEGMANN souligne l'intérêt pour l'IAE de renforcer les équipes administratives.
- G. WEGMANN informe que le SUFCOB supporte en partie la gestion administrative de l'IAE.

Institut d'Administration des Entreprises

Pôle d'Économie et de Gestion
2 boulevard Gabriel - BP 26 611 - 21066 Dijon Cedex
Tél : 03 80 39 57 48 - 03 80 39 54 20 / Fax : 03 80 39 35 39

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTECH

Masters Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Droit Fiscal
- Finance
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Masters Recherche & enseignement

- Recherche Sciences de Gestion
- Métiers de l'Enseignement et de la Formation

Doctorat

6) Réseaux / Partenaires / Statut :

- Le réseau des IAE :
 - G. WEGMANN informe de l'activité du réseau : l'international, congrès des IAE, certification, aide juridique disponible pour chaque IAE...
 - Question est posée de l'intérêt pour l'IAE de s'engager dans les démarches de certifications Qualicert.
 - G. WEGMANN rappelle l'intérêt de cette certification (rester membre du réseau et bénéficier de l'image et de l'activité du réseau) et le faible coût d'un test à blanc.
 - Décision est prise de s'engager dans le processus de qualification
- Quid du Polytechnicum, du PRES, des statuts de l'IAE ?
 - Le Conseil aborde l'intérêt d'un Collegium.
 - Le Conseil aborde la question des statuts de l'IAE au sein du Polytechnicum. L'IAE est une composante de fait et non de droit.
 - Décision est prise de reporter ces questions après les élections universitaires.

7) Questions diverses :

- M. CHADEFaux propose que durant l'été, toutes les salles de cours soient nettoyées, réorganisées et ré-aménagées de manière cohérente.

Clôture de la séance.

Institut d'Administration des Entreprises

Pôle d'Economie et de Gestion
2 boulevard Gabriel - BP 26 611 - 21066 Dijon Cedex
Tél : 03 80 39 57 48 - 03 80 39 54 20 / Fax : 03 80 39 35 39